



Conseil d'établissement – École Iona
Lundi 30 septembre 2024

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (5 juin 2024)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Parole au public
5. Élections
 - 5.1. Nomination du président
 - 5.2. Nomination d'un vice-président
 - 5.3. Nomination secrétaire
 - 5.4. Membres de la communauté
6. Régie interne
7. Sujet de résolution
 - 7.1. PTRDI (résolution)
8. Points de consultation pour approbation
 - 8.1. Sorties éducatives
 - 8.2. Réglementation du service de garde
9. Points d'information
 - 9.1. Documents : ordre du jour, compte-rendu et régie interne
 - 9.2. Formation obligatoire pour tous les membres des CÉ
 - 9.3. Budget de fonctionnement et budget de formation pour le CÉ
 - 9.4. Organisation scolaire
 - 9.5. Frais exigés aux parents
 - 9.6. iona.ce@csgdm.qc.ca
 - 9.7. Représentant du comité de parents
10. Tour de table
 - 10.1. Présidence du CÉ
 - 10.2. Représentante de l'OPP
 - 10.3. Représentants du personnel enseignant
 - 10.4. Représentante du personnel professionnel
 - 10.5. Représentante du service de garde



11. Varia – Points divers

12. Levée de la réunion

Président(e)

Annie Labrie

Directrice)

Formation obligatoire du ministère de l'éducation :

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Formulaire Forms- Attestation formation obligatoire

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH71JuY2gBDVOvYFsUr_MGL5UQ0wzTFIEMDdZVjBXUjJCWTFERUtYRkcyRi4u